



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 29
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

PMT (Pôle des Microtechniques) - Programme d'animation - Demande de subvention 2025

Le Pôle des Microtechniques (PMT) est un pôle de compétitivité, association de type loi 1901, dont le siège est à Besançon, qui œuvre à l'échelle régionale pour le développement de l'innovation, la structuration des filières industrielles et l'accompagnement des entreprises, en particulier sur les thématiques de la mécatronique, des technologies de santé, des systèmes intelligents ou encore de l'aéronautique, spatial, défense.

En tant que pôle de compétitivité, le PMT accompagne les acteurs économiques et académiques dans la mise en œuvre de projets collaboratifs, le montage de dossiers de financement, l'accès à des réseaux nationaux et internationaux, ainsi que dans l'organisation d'événements destinés à favoriser la mise en relation entre entreprises et investisseurs.

Le PMT représente plus de 270 adhérents en 2024, un budget en fonctionnement de 2 millions d'euros, et une équipe de 12 ETP.

Une dynamique partenariale a été définie dans une convention ad hoc entre les acteurs Santenov et le PMT pour la filière santé sur le territoire métropolitain.

Dijon métropole s'inscrit dans une volonté partagée de soutenir le développement économique, l'innovation technologique et l'industrialisation des entreprises du territoire. Dans ce cadre, un programme d'animations est mis en œuvre chaque année par le PMT, que la Métropole souhaite soutenir, comprenant notamment :

- la participation au montage et à la labellisation de projets innovants,
- un appui stratégique sur des thématiques portées par la collectivité (Intelligence Artificielle auprès des PME industrielles, microtechniques, défense, sous-traitance de spécialité, etc.),
- l'organisation sur le territoire métropolitain d'un événement à forte visibilité tel que "Meet My Investor" événement de rencontre entre startups et investisseurs d'envergure nationale autour de rendez-vous qualifiés, concours de pitch et remise de prix.

Pour l'année 2025, Dijon métropole est sollicitée pour une contribution financière de 20 000 €, afin de soutenir ce programme d'animation stratégique, selon les modalités prévues dans la convention annexée à ce rapport.

Le soutien apporté s'inscrit dans la continuité des actions engagées par la collectivité pour renforcer les dynamiques économiques régionales, et accroître la visibilité du territoire métropolitain dans les réseaux industriels et technologiques d'envergure.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** une subvention de 20 000 € au Pôle des Microtechniques au titre de l'année 2025 pour le financement de son programme d'animation ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention afférente et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette décision ;
- **de dire** que les crédits correspondants seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN POUR : 39

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 10 PROCURATION(S)

